

IMPORTANT

- ✚ Pour les nouveaux adhérents, remplir une fiche d'inscription par enfant et signer le règlement intérieur des Ateliers Pêche Nature.
- ✚ Prévoir le règlement dès l'inscription par chèque bancaire. Toutes les sorties sont payables d'avance lors des permanences prévues à cet effet.
- ✚ Mis à part les cas de force majeure (accident, maladie) pour lesquels vous voudrez bien nous avertir, aucune sortie ne sera remboursée mais remplacée en septembre.

MANIFESTATIONS

Samedi 26 avril : 1/2 journée découverte de la pêche à la truite à Challes-Les-Eaux.

Samedi 14 Juin : Fête nationale de la pêche plan d'eau de Challes-les-Eaux (Truite, carpe, coup...).

Samedi 13 Septembre : Concours de pêche de fin d'année de l'École de pêche.

ÉCOLE DE PÊCHE DES ADULTES

les Ateliers Pêche Nature existent aussi pour les adultes, tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois de 19h à 20h30 au local de Saint-Alban-Leysse.

Tarifs 19 euros à l'année, thématiques abordées : lavaret, truite, carpe au quiver, leurre et mouche...

Pour tous renseignements complémentaires, prenez contact avec **Damien Arnaud** :

Tél. 06 61 37 30 81

Mail : pecheurs.chamberiens@bbox.fr

www.pecheurs-chamberiens.fr

LA CARTE DE PÊCHE

La carte "**DÉPARTEMENTALE DÉCOUVERTE**" pour les moins de 12 ans (7€) Carte Annuelle

Elle permet à son possesseur de pratiquer toutes les techniques de pêche (coup, lancer...). De plus elle permet de pêcher dans tout le domaine public de l'Hexagone et dans quasiment tout le domaine piscicole Savoyard et Haut Savoyard géré par les AAPPMA. Elle donne le droit de pêcher en bateau au lac du Bourget et d'Aiguebelette, et ouvre à la "réciprocité Guiers".

La carte "**DÉPARTEMENTALE MINEUR**" pour les 12/18 ans (27€) Carte Annuelle

Elle permet à son possesseur de pratiquer toutes les techniques de pêche (coup, lancer...). De plus elle permet de pêcher dans tout le domaine public de l'Hexagone et dans quasiment tout le domaine piscicole Savoyard et Haut Savoyard géré par les AAPPMA. Elle ouvre à la "réciprocité Guiers".

AAPPMA Les Pêcheurs Chambériens

117 rue du Bolliet - 73230 Saint-Alban-Leysse

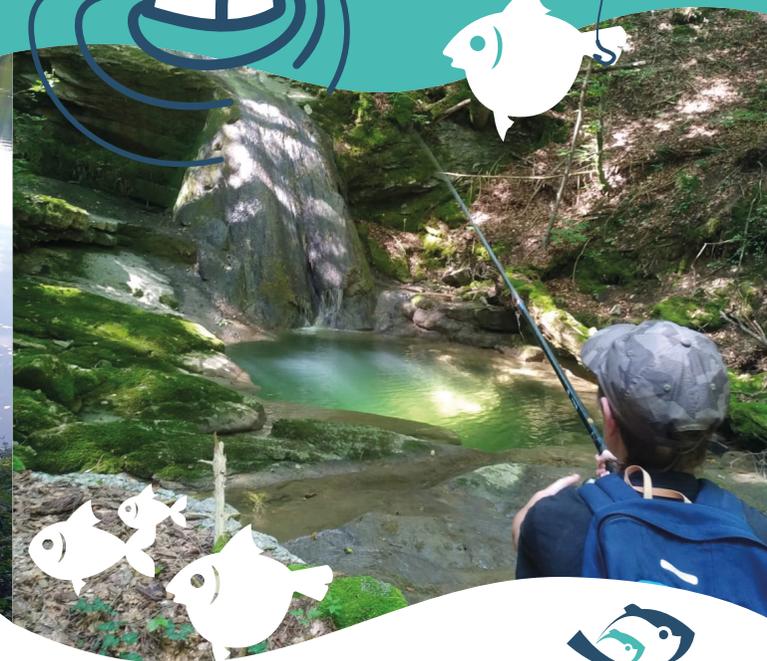
Tél. 06 61 37 30 81 / pecheurs.chamberiens@bbox.fr



Les ateliers pêche nature

des pêcheurs chambériens

2025



Nos partenaires :



et les gestionnaires des plans d'eau de Barouchat, Virieu, Rumilly, Châteauneuf, Lac de la Thuille et du refuge d'Entre-le-lac à Peisey Nancroix, le refuge du Ruitor à Ste-Foy-Tarentaise et le refuge du Petit Mont-Cenis.

pecheurs.chamberiens@bbox.fr

tél. 06 61 37 30 81



La saison des ateliers pêche nature "toutes pêches" débutera le mercredi 12 mars et se terminera le vendredi 31 octobre. Vous trouverez dans ce dépliant tous les renseignements utiles pour une bonne organisation de nos activités.

Cette année, les pêches au coup (canne simple, Quiver Tip, anglaise), à la carpe, aux carnassiers, à la truite et en barque pour le lavaret au lac du Bourget seront proposées aux élèves.

Une prochaine note d'information sera envoyée fin mai aux participants des stages. Fin août vous sera précisé le programme hivernal de la saison "pêche à la mouche".

PERMANENCES

Les inscriptions se font dès à présent par mail :
pecheurs.chamberiens@bbox.fr

Veuillez choisir les animations qui vous intéressent, les réservations seront prises en compte dès réception du règlement correspondant.

SORTIES PÊCHE

Elles se dérouleront en journée durant les vacances de printemps et d'automne, les samedis et jours fériés.

Horaires en journée : de 9h à 17h.

Mercredis sorties en demi-journées de 13h30 à 17h30

Soirée "pêche de la carpe" de 18h à 22h (voir calendrier)

Stages : Juillet/Août, 9h à 17h, chaque jour de la semaine

TARIFS

Adhésion Annuelle ateliers pêche nature	22 €
Sortie pêche à la journée	24 €
Sortie pêche à la ½ journée	15 €
Stage	160 €
Sortie montagne sur deux jours	140 €
Sortie mouche	25 €

STAGES

L'adhésion annuelle et un acompte de 60 € seront réglés à l'inscription pour les stages-camps d'été. Le solde sera réglé le lundi du début du stage.

QUELQUES INFORMATIONS

Les tarifs comprennent l'encadrement, l'assurance (le bris de matériel par les élèves doit être assuré par leur responsabilité civile), le transport sur les sites de pêche (de 10 à 140 km), le prêt de matériel, et la fourniture des esches et amorces. Ne sont pas compris les pique-nique du midi (pour les activités journée) et la carte de pêche.

2025

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 S	31 L	01 J Journée APN	01 D	01 M	01 V Stage Collectivités	01 L	01 M 1/2 Journée APN 45	01 S	01 L
02 D	01 M	02 V Journée APN	02 L	02 M	02 S	02 M	02 J	02 D	02 M
03 L	02 M 1/2 Journée APN 4	03 S	03 M	03 J Semaine Stage 1 (suite)	03 D	03 M 1/2 Journée APN 36	03 V	03 L	03 M 49
04 M	03 J	04 D	04 M 23	04 V	04 L Semaine Stage 4	04 J	04 S	04 M	04 J
05 M 10	04 V	05 L	05 J	05 S	05 M	05 V	05 D	05 M 45	05 V Soirée mouche APN
06 J	05 S	06 M	06 V	06 D	06 M 32	06 S	06 L	06 J	06 S Journée mouche APN
07 V	06 D	07 M 1/2 Journée APN 23	07 S	07 L	07 J Semaine Stage 2	07 D	07 M	07 V Soirée mouche APN	07 D
08 S	07 L	08 J	08 D	08 M	08 V	08 L	08 M 1/2 Journée APN 41	08 S Journée mouche APN	08 L
09 D	08 M	09 V	09 L Journée APN	09 M 28	09 S	09 M	09 J	09 D	09 M
10 L	09 M 1/2 Journée APN 15	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M 1/2 Journée APN 37	10 V	10 L	10 M 50
11 M	10 J	11 D	11 M 24	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 M 1/2 Journée APN	11 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M 46	12 V
13 J	12 S	13 M	13 V	13 D	13 M 33	13 S	13 L	13 J	13 S
14 V Soirée mouche APN	13 D	14 M 20	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 S Journée mouche APN	14 L	15 J	15 D	15 M	15 M	15 L	15 M 1/2 Journée APN 18	15 S	15 L
16 D	15 M	16 V	16 M	16 L	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 L	16 M 1/2 Journée APN 19	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M 1/2 Journée APN 39	17 V	17 L	17 M 51
18 M	17 J	18 D	18 M 25	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 M 1/2 Journée APN 11	18 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 M	19 D	19 M 47	19 V Soirée mouche APN
20 J	19 S	20 M	20 V	20 D	20 M 34	20 S	20 L	20 J	20 S Journée mouche APN
21 V	20 D	21 M 21	21 S	21 L	21 J	21 J	21 M	21 V Soirée mouche APN	21 D
22 S	21 L	22 J	22 D	22 M	22 M	22 V	22 M	22 S	22 L
23 D	22 M	23 V	23 L	23 M	23 M	23 M	23 M	23 D	23 M
24 L	23 M 17	24 S	24 M	24 J	24 J	24 D	24 V	24 L	24 M 52
25 M	24 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 L	25 J	25 M	25 J
26 M 1/2 Journée APN 13	25 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M 48	26 V
27 J	26 S 1/2 journée Découverte Challes-les-eaux	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 V	27 D	28 M 22	28 S	28 M	28 J	28 M	28 D	28 V	28 D
29 S	28 L	29 J	29 D	29 M	29 M	29 V	29 L	29 S	29 L
30 D	29 M	30 V	30 L	30 M	30 M	30 S	30 M	30 J	30 M
31 L	30 M	31 S	30 L	31 J	31 D	31 M	31 V	30 D	31 M 01